



AVIS AUX MÉDIAS

Vote hybride : séance d'information technique

Ottawa (Ontario) – Le 25 février 2021

Pour donner suite à la [motion](#) adoptée sur la prolongation des délibérations hybrides, les leaders parlementaires de tous les partis reconnus ont avisé l'honorable Anthony Rota, Président de la Chambre des communes, qu'ils sont convaincus que le système de vote électronique est prêt à être utilisé par les députés participant à distance aux délibérations hybrides. Tous les députés en ont été informés.

Dès le 26 février et jusqu'au 23 juin 2021, les députés votant à distance se serviront du nouveau système de vote électronique. Les députés qui votent en Chambre continueront de voter de la manière habituelle.

La Chambre des communes tiendra une séance d'information technique sur le nouveau processus de vote hybride **lundi le 8 mars 2021 à 9 h**.

Stéphan Aubé, dirigeant principal de l'information, et Ian McDonald, greffier principal sénior, Information et publications parlementaires, donneront un aperçu du système de vote électronique adopté par la Chambre en appui aux délibérations hybrides.

| Date | Heure | Lieu |
|----------------------|-------|---|
| lundi le 8 mars 2021 | 9 h | Séance virtuelle sur Webex. Pour obtenir les coordonnées de connexion à la réunion, veuillez confirmer votre participation par courriel à pressres2@parl.gc.ca avant vendredi le 8 mars à 13 h. |

Note aux rédacteurs en chef : L'invitation s'adresse aux membres accrédités de la Tribune de la presse parlementaire canadienne. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec M. Philippe Perrier, coordonnateur, Soutien aux activités médiatiques, Tribune de la presse parlementaire canadienne à pressres2@parl.gc.ca.

Pour plus de renseignements :

- Fiche d'information sur le [nouveau processus de vote hybride](#)

Heather Bradley
Directrice des communications
Bureau de la présidence de la Chambre des communes
613-995-7882
heather.bradley@parl.gc.ca

Suivez-nous

